

Catalogue 2019-2020

Modules d'approfondissement

Filière travail social
Hautes écoles romandes de travail social

Modules d'approfondissement inter-écoles 2019-2020

Les modules d'approfondissement, programmés au 5e semestre, sont proposés par les quatre hautes écoles romandes de la filière travail social. Tous les modules sont ouverts à l'ensemble des étudiant-e-s des trois orientations immatriculé-e-s dans les quatre écoles romandes en travail social.

Sous la responsabilité du Conseil de domaine Travail social, les enseignant-e-s offrent ainsi aux étudiant-e-s la possibilité de profiter du « génie » propre des 4 sites, de l'actualité de leurs travaux et de leur approche pointue de certaines thématiques, champs d'intervention et contextes locaux.

Le module d'approfondissement permet une mise en œuvre synthétique de différentes ressources¹ offertes dans la formation initiale visant tout particulièrement la formation de praticien-ne-s réflexif-ve-s dans un contexte de changement social et d'évolution des modes d'intervention professionnelle.

Ces offres ont pour objectifs :

- De permettre aux étudiant-e-s d'approfondir certaines composantes de la formation : problématique sociale, champ d'intervention professionnelle, contexte d'action, méthode d'enquête, d'intervention ou de communication ;
- D'expérimenter la collaboration entre étudiant-e-s, enseignant-e-s, chercheur-e-s et professionnel-le-s sur un objet d'investigation et de réflexion lié à l'actualité des problématiques et des pratiques sociales.

Il s'agit d'un acte de formation obligatoire, favorisant la mobilité, qui concerne tous et toutes les étudiant-e-s des trois orientations de la filière travail social et des trois formes d'étude. Ainsi, chaque école propose un certain nombre de modules d'approfondissement ; les étudiant-e-s doivent s'inscrire à la fois dans leur école de rattachement (au moins 1 choix interne) ET dans les autres écoles (au moins 1 choix externe).

Organisation des modules d'approfondissement

Les modules d'approfondissement se déroulent dans les quatre hautes écoles en automne-hiver 2019-2020 durant les semaines **39 à 3 (la semaine 43 est une semaine sans enseignement), les lundis et mardis**. Chaque module est crédité de 15 ECTS et sera évalué selon les directives en vigueur et les règles de notation usuelles.

Le nombre d'étudiant-e-s par module est limité. Chaque étudiant-e **s'inscrit à quatre modules d'approfondissement**, par ordre de préférence à l'aide d'un formulaire ad hoc et ce **jusqu'au 25 février 2019**.

Le premier choix n'est pas garanti. La répartition tient compte des places disponibles, d'un certain équilibre entre les modules et de l'encouragement à la mobilité. Chaque étudiant-e a la possibilité, sur le formulaire d'inscription, d'argumenter son premier choix.

Les étudiant-e-s sont informé-e-s par leur site d'immatriculation de l'option qu'ils et elles pourront suivre, **dès le 30 avril 2019**.

Une modeste participation de la HES-SO aux frais de déplacement est prévue. Voir à ce propos le courrier annexé du responsable du domaine (Financement mobilité interne).

¹ Des connaissances en sciences humaines, des capacités de réflexion et de jugement, des savoir-faire, des aptitudes relationnelles et sociales, etc.

Thématiques proposées en 2019-2020

Action culturelle et développement de projets	5
Action humanitaire et travail social : aide, coopération et développement, les divers espaces humanitaires	7
Addictions, intervention sociale et prévention : entre politiques et réalités, quels espaces de réinsertion, quels accompagnements, quels partenariats, quels projets et comment agir ?	9
Analyse de l'activité : l'intelligence pratique dans le travail social	11
Animation en institution	13
Art et Travail social : concevoir et animer des ateliers socio-artistiques	15
Comprendre l'enfant dans son environnement social	17
Développement local : une approche communautaire du travail social	19
Handicap : développement de projets en collaboration avec des institutions partenaires	21
Insertion socioprofessionnelle et Travail social : des méthodes et des outils pour l'intervention	23
Etudes genre et travail social	25
La citoyenneté agressive : la place des jeunes dans la ville	27
Le corps dans tous ses états : corporéité et enjeux sociaux de la souffrance	29
Les espaces de la psychiatrie / architecture & construction sociale	31
Limites et enjeux de l'investissement personnel et collectif dans le travail social	33
Prévention et information sociale : parole aux TS en formation dans leur diversité de croyances, de religions et de spiritualité	35
Protection de l'enfance et soutien aux familles	37
Regards croisés sur les migrations : genre et interculturalité	39
Intervention dans l'espace urbain : sens et potentiel d'une action intergénérationnelle	41
Aspekte der Sexualität in den Berufsfeldern der Sozialen Arbeit	43
Violences dans le champ social : outils de prévention, d'intervention et de gestion	45

Action culturelle et développement de projets

Principaux contenus et fil rouge du module

« Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances » (Définition de la culture élaborée en 1982 par l'UNESCO).

La citation ci-dessus propose une définition large et ouverte de la culture et comprend les arts ainsi que les domaines variés du social. Les réflexions menées dans ce module s'inscrivent dans cette intersection particulière et tentent de donner forme à cet espace au moyen de projets imaginés et réalisés en groupe d'environ quatre étudiant-e-s pour et avec un lieu culturel. Aujourd'hui, nous observons des collaborations variées entre le champ culturel et le travail social et la question se pose alors, quelle fonction une travailleuse sociale ou un travailleur social peut y occuper. La création d'un projet aux partenariats multiples, permet aux différent-e-s actrices et acteurs d'entrer en lien, de s'enrichir mutuellement et d'agrandir le champ des possibles pour tous les participant-e-s concerné-e-s. En créant des synergies entre les différentes expertises, compétences, rôles et fonctions de chacun-e, les projets menés visent à générer des collaborations et solutions inédites, à tester des nouvelles formes d'intervention et à faciliter l'accès à des lieux culturels pour des groupes de populations habituellement « éloignés ».

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, réseaux, méthodes d'enquête, d'intervention ou de communication.

Les enjeux traduits en actions par les projets touchent aux problématiques sociales liées à la démocratisation et à l'accès à la culture, à l'impact social d'une action et plus généralement au sens et à la visée d'un projet culturel. Ils offrent en outre la possibilité d'étudier les thématiques de liens sociaux (à l'intérieur d'une structure ainsi qu'avec des partenaires divers), d'intégration et de prévention sous des angles variés.

Les projets élaborés dans le module se basent sur une démarche diagnostique participative et peuvent prendre des formes diverses par la suite : parfois ils aboutissent à une mise en place d'un événement ou d'une manifestation culturelle, d'une enquête qualitative, d'un nouveau projet au sein de l'institution partenaire, de la création d'un réseau spécifique et/ou d'une collaboration, etc.

Objectifs poursuivis

Le module offre aux étudiant-e-s un espace de réflexion et de réalisation d'un projet imaginé collectivement, inséré dans un contexte donné et un réseau existant ou à créer. Chacun-e sera amené-e à se positionner face aux questions actuelles des champs socioculturels et culturels et à questionner son rôle de travailleuse sociale et de travailleur social plus particulièrement dans le champ culturel. Mener à bien un projet de A à Z, permettra par ailleurs d'approfondir de multiples compétences comme le travail en équipe, la négociation, la collaboration avec divers partenaires, la définition des objectifs, la communication orale et écrite, la promotion, la planification et la gestion des tâches, l'établissement et la gestion d'un budget, l'animation, la définition d'une stratégie d'évaluation, la gestion d'éventuels difficultés et limites du projet.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Nous collaborons avec un choix d'institutions culturelles romandes varié (musées, théâtres, salles de concert).

Attention : Les étudiant-e-s devront faire preuve de souplesse quant à l'horaire de travail lié au fonctionnement des lieux culturels (soirées et week-ends possibles).

Compétences visées selon le référentiel de formation

Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale. (6)

Décider d'engager une action et la mettre en œuvre. (7)

Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société. (8)

Évaluer et réorienter l'action. (9)

Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle et sa connaissance du contexte où elle s'insère. (10.2)

Modalités pédagogiques

Le module est basé sur la pédagogie de projet et exige un travail en groupe (3 à 4 pers.) consistant et avec une certaine autonomie. Les groupes bénéficient d'un accompagnement et d'un suivi régulier de deux personnes ; une de l'école et l'autre du lieu culturel. Par ailleurs, on propose des lectures, des cours théoriques, des visites des lieux et une bourse aux conseils avec des experts externes. Les étudiant-e-s seront amené-e-s à communiquer l'avancement et la finalisation de leurs projets au moyen de présentations orales auprès des partenaires du projet et en classe ainsi qu'à travers le rendu de divers travaux écrits.

Modalités d'évaluation

L'évaluation du module portera sur la présence aux cours et l'implication active des étudiant-e-s lors du projet, sur la portée du projet et sa présentation finale ainsi que sur les travaux écrits demandés (dossier de présentation du projet, rapport d'activité, évaluation du projet et autoévaluation).

Responsable du module

Saskia Pflughard

Action humanitaire et travail social : aide, coopération et développement, les divers espaces humanitaires

Principaux contenus et fil rouge du module

Le travail social et l'action humanitaire sont souvent considérés comme deux pratiques indépendantes l'une de l'autre (professionnel-le-s versus volontaires ; travailleuses et travailleurs « de l'ombre » versus actrices et acteurs « sous les feux de la rampe » ; engagement idéologique ou militant versus approche basée sur la neutralité ; intervention dans la durée versus urgence, suivi individualisé versus approche globale). Ces deux modes de travail et d'intervention partagent toutefois dans bien des cas un certain nombre de valeurs communes telles que l'engagement en faveur d'un monde plus juste et plus humain, des actions en faveur des personnes vulnérables ou marginalisées, le respect de la dignité humaine, la promotion des droits humains, la mise en œuvre d'actions soutenant l'épanouissement, l'insertion et la prévention des injustices et inégalités, la création d'une solidarité entre les individus et les groupes, le développement communautaire, etc.

Au XXI^e siècle, de nouveaux paradigmes et de nouvelles formes de solidarité et d'organisations humanitaires indépendantes des pouvoirs politiques étatiques et économiques apparaissent. Ils interrogent le travail social, les travailleuses et travailleurs sociaux, dans leurs pratiques et leurs orientations fondamentales. Il est fréquent aussi que des travailleuses et travailleurs sociaux, s'engagent dans des actions de coopération pour le développement avant, voire, au cours de leur formation professionnelle. Ils-elles viennent compléter d'autres compétences professionnelles dans le cadre d'une approche décloisonnée. Et puis, des « chantiers de solidarité » sont fréquemment mis en œuvre par des institutions et organisations du secteur travail social.

La formation proposée aura donc pour intentions d'une part, de confronter et analyser les différences et les points communs du travail social et de l'action humanitaire. D'autre part, elle cherchera à montrer leurs complémentarités et les moyens de les conjuguer dans les interventions et actions en faveur des personnes et des groupes, tout en interrogeant leurs pratiques, méthodologies et cadres éthiques en perpétuelle évolution.

Le fil rouge sera donné par une attention accordée à la démarche de projet (exigences méthodologiques, techniques, financières, éthiques, légales, communicationnelles, etc.).

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthodes d'intervention ou de communication. Identification des vulnérabilités et des besoins.

Les approfondissements visés concernent plus particulièrement :

- le développement de l'action humanitaire (origines, principes fondateurs, principales évolutions, liens avec le travail social, enjeux et défis actuels et à venir)
- les différentes problématiques dans lesquelles l'action humanitaire intervient (situations de crise, développement, prévention, actions locales, entraide, coopération, etc.). Les nouveaux champs du travail social.
- les politiques et législations en matière d'action humanitaire et de coopération au développement (sur les plans nationaux, européens et internationaux, etc.)
- les approches et modèles opératoires en travail social et en action humanitaire
- les aspects du travail social dans des actions de développement et communautaires
- les nécessaires dispositifs et stratégies de communication et leurs modes opératoires.

Objectifs poursuivis

- acquérir des connaissances en matière d'action humanitaire, de pratiques et d'interventions inter- et pluridisciplinaires spécifiques à ce domaine et ainsi déconstruire les a priori
- discerner la spécificité des pratiques d'action humanitaire dans leurs dimensions individuelles, collectives et communautaires
- découvrir différents types de partenariat et les réseaux d'entraide
- se familiariser avec le réseau des institutions, associations et organisations spécialisées dans le domaine de l'action humanitaire ayant leur siège en Suisse
- se positionner en tant que travailleuse et travailleur social face aux problématiques, débats et enjeux actuels de ce domaine d'action

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Ce module est conçu et se déroulera en partenariat avec des organisations et organismes privés et parapublics œuvrant dans le champ de l'action humanitaire et du développement.

Une collaboration est établie plus particulièrement avec les organisations et organismes suivants (*liste indicative*) : Comité International de la Croix Rouge, CERAH, Terre des Hommes, Handicap International, Fribourg Solidaire, E-CHANGER, Commundo, CINFO, Alliances Sud ; Terre des sourires, Fédération internationale du travail social, ACF, des professeurs HES etc. Des travailleurs sociaux impliqués dans des actions de développement, différent-e-s spécialistes, volontaires, professionnel-le-s et coopér-actrices/acteurs actuel-le-s interviendront au cours de la formation.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Évaluer les ressources et les contraintes (personnelles, collectives, institutionnelles) déterminantes pour les différents acteurs. (2.3)

Intégrer les exigences du travail en partenariat avec d'autres institutions et professions. (5.6)

Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels. (6.1)

Prospecter, s'informer, se documenter sur les pratiques et expériences auxquelles l'action peut se référer. (9.3)

Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux. (10)

Modalités pédagogiques

Cours en plénum avec des spécialistes des thématiques abordées, rencontres et échanges avec des expert-e-s de terrain, des professionnel-le-s et intervenant-e-s en action humanitaire. Visite terrain d'organisations internationales. En partenariat avec des organisations humanitaires : conception et élaboration de projets en matière d'action humanitaire comme travaux d'approfondissement et d'appropriation.

Modalités d'évaluation

Présence et participation actives à l'ensemble des journées de formation.

Travail de groupe : 1) rédaction d'un travail de réflexion sur l'articulation entre l'action humanitaire et le travail social (*analyse critique d'une situation et d'un contexte puis projet/proposition d'intervention argumenté dans le domaine du travail social*) 2) présentation orale du travail rédigé devant un jury.

Responsables du module

Maurice Jecker-Parvex et Marc Widmer (HETS-FR, Fribourg)

Addictions, intervention sociale et prévention : entre politiques et réalités, quels espaces de réinsertion, quels accompagnements, quels partenariats, quels projets et comment agir ?

Principaux contenus et fil rouge du module

Conçu et pensé en lien avec des intervenant-e-s du champ interdisciplinaire des addictions de Suisse romande, ce module propose aux étudiant-e-s de :

- Comprendre les problématiques liées aux conduites addictives et acquérir des connaissances quant aux contextes et représentations sociales, aux mécanismes d'installation de la dépendance et de la co-dépendance, aux effets des produits, aux différentes phases de consommation et à leurs incidences, aux possibilités d'accompagnement au niveau thérapeutique ou social, aux différentes formes de prévention ou de réduction des risques et ce à l'échelle des personnes des groupes, de leur entourage et des communautés.
- Pouvoir identifier les différents types de partenariat interinstitutionnel et les réseaux de collaboration du champ des addictions avec et sans substance.
- Contribuer au développement des réflexions ou de projets dans la cité et entre le lieu de formation et les différents terrains du champ des addictions et de la prévention.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, développement de projet, d'intervention ou de communication.

Les différentes conduites addictives : représentations, perceptions, connaissance des produits et des modes d'utilisation, évolutions, historicité.

Les politiques actuelles en matière d'addiction : leur développement et mise en œuvre au niveau fédéral et cantonal.

Les approches socio-éducatives, psychosociales et de réinsertion : développement d'interventions interdisciplinaires (social, santé, judiciaire).

La création de projets de prévention et de réduction des risques : des outils au service des professionnel-le-s et des institutions.

Objectifs poursuivis

Ce module permet aux étudiant-e-s de/d' :

- acquérir des connaissances en matière de contextes, de pratiques addictives et d'interventions interdisciplinaires dans ce champ ;
- identifier les différents types de partenariat interinstitutionnel et les réseaux de collaboration dans le champ des addictions avec ou sans substance ;
- faire le point sur ses propres représentations et son propre rapport aux produits psychotropes et/ou aux conduites addictives ;
- se positionner en tant que professionnel-le-s dans les débats et enjeux actuels qui traversent ce champ ;
- concevoir un projet d'intervention lié à la prévention ou la réduction des risques et éventuellement pouvoir le mettre en œuvre.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Collaboration entre l'EESP et la HETS

Partenariats interdisciplinaires avec des organismes publics et privés œuvrant dans ce champ en Suisse romande : professionnel-le-s du domaine santé, social, justice et police.

Collaboration avec des réseaux d'intervention médico-psycho-sociaux et des groupes d'entraide d'usager-ère-s.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte. (2)

Collaborer entre professionnels et institutions. (5)

Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale. (6)

Décider d'engager une action et la mettre en œuvre. (7)

Evaluer et réorienter l'action. (9)

Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux. (10)

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, immersion dans différents lieux, rencontres de professionnel-le-s et d'usager-ère-s vivant un type d'addiction, exploration interactive de situations.

En partenariat avec des organismes œuvrant dans ce champ : conception par les étudiant-e-s de projets d'intervention concrets en matière de prévention et/ou réduction des risques, comme travail d'approfondissement intégré.

Travail introspectif demandé à propos des représentations sociales.

Constitution de ressources et contribution active à des échanges et réflexions avec les réseaux partenaires.

Modalités d'évaluation

Présence et implication.

Immersion de 2,5 jours dans une institution œuvrant dans le champ des addictions et synthèse écrite de cette immersion.

Travaux de validation écrits.

Travail de groupe : conception, menée exploratoire et présentation d'un projet en lien avec des partenaires et acteurs de terrain.

Responsables du module

Ann Tharin (EESP), Pierre Mancino (HETS) et Denis Huc (HETS)

Analyse de l'activité : l'intelligence pratique dans le travail social

Principaux contenus et fil rouge du module

Ce module est centré sur l'activité de travail des professionnel-le-s du social. Dans l'analyse de l'activité, on distingue l'activité prescrite (par des règles et des cahiers des charges, des codes déontologiques ainsi que des modèles d'intervention) et l'activité réalisée, telle qu'elle s'effectue "vraiment" en situation. En précisant ce qui est censé être poursuivi comme objectifs, on constate que le prescrit ne donne pas (ou très peu) accès à ce qui est véritablement mis en œuvre par les professionnel-le-s. L'objectif de ce module est ainsi de découvrir comment les professionnel-le-s se débrouillent avec cet écart, comment ils-elles l'investissent et ce qu'ils-elles en disent. Le travail est alors approché comme une énigme : qu'est-ce qui est mobilisé dans le travail par les professionnel-le-s ? On découvrira ainsi de quoi est fait le travail dans sa complexité et sa créativité : au-delà des injonctions du cahier des charges se déploie une intelligence au travail, au travers des initiatives et des ruses du-de la professionnel-le. De plus, l'activité est régulée collectivement. Il va également s'agir de comprendre en quoi consiste ce « travailler ensemble » que l'on appelle la coopération.

Le regard proposé par l'analyse de l'activité privilégie donc la compréhension de l'activité des professionnel-le-s avant tout et ne se concentre pas directement sur les problématiques des usagères et des usagers. Les étudiant-e-s seront invité-e-s à observer à plusieurs reprises les professionnel-le-s en train de travailler sur leur terrain. Il s'agira également de faire participer les professionnel-le-s en les invitant à réfléchir à leur travail. La vidéo sera l'outil privilégié pour ces observations. Néanmoins nous précisons qu'aucun prérequis en vidéo n'est nécessaire pour suivre ce module.

Un important travail de collaboration entre étudiant-e-s est attendu, notamment pour les observations et les travaux à effectuer. Ces apprentissages seront soutenus par une modalité pédagogique mixte, associant cours en plénière, ateliers et moments sur les terrains. Sur ce dernier point, l'obligation d'adaptation aux horaires et aux disponibilités des terrains professionnels exigent souvent des étudiant-e-s une certaine souplesse horaire, avec par exemple des disponibilités sur des mercredis après-midis ou des vendredis en début de soirée. Nous précisons que nous prenons en compte ce paramètre dans l'aménagement des cours, en garantissant une compensation pour les heures investies.

Fil rouge : l'intelligence pratique qui se mobilise dans l'activité réelle, soit ce qui est réellement mobilisé dans la singularité des situations de travail, aussi bien individuellement que collectivement. Cette intelligence située est rendue accessible et étudiée au travers d'une démarche basée sur une méthodologie particulière et en collaboration serrée avec les terrains professionnels, par l'intermédiaire d'un travail de co-analyse sur des séquences filmées de travail.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthode d'enquête, d'intervention ou de communication

Le travail et la mobilisation des compétences professionnelles dans le champ du travail social (soit le travail social, sous l'angle du déploiement de l'intelligence pratique dans les situations de travail).

Les modifications structurelles et de gouvernance dans le secteur du travail social et les effets sur l'activité et les travailleuses et travailleurs, sous l'angle de la coopération dans le travail.

La santé au travail.

La construction de la professionnalité depuis l'activité.

Objectifs poursuivis

Apprendre à regarder et penser l'activité de travail de manière située et à saisir ce qui se joue pour le sujet investi dans son activité de travail, à l'aide des apports théoriques et des outils méthodologiques privilégiés dans l'analyse de l'activité.

Mener une démarche d'analyse d'activité en accompagnant un-e professionnel-le du social dans un processus d'analyse de son activité de travail, au travers du recueil et de l'analyse de données.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Étude de micro-situations professionnelles dans des pratiques diversifiées du travail social (par exemple : éducation en foyer, maison de quartier, appartements médico-sociaux, accueil handicap, espace de vie infantine, service social) et en collaboration serrée avec les professionnel-le-s, par l'intermédiaire d'un travail de co-analyse sur des séquences filmées de travail.

Journée de réflexion collective avec les terrains professionnels au terme du module.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Décider d'engager une action et la mettre en œuvre. (7)

Évaluer et réorienter l'action. (9)

Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux. (10)

Participer à une démarche de recherche. (11)

Modalités pédagogiques

Mener en duo avec un-e autre étudiant-e une démarche d'analyse d'activité auprès d'un-e professionnel-le sur un terrain du social. Cette démarche fait l'objet d'un accompagnement individualisé, notamment au travers d'ateliers ou de rencontres en individuel.

Autres modalités, selon les activités menées au fil du module : apports théoriques et méthodologiques en plénière, séminaire de lectures et exercices pratiques.

Travail de groupe avec l'organisation, la réalisation et l'animation d'une journée de travail à la HETS avec les professionnel-le-s partenaires du module.

Modalités d'évaluation

Une première partie sous forme d'évaluation formative : rendre compte du processus de réflexion sous-jacent à la démarche d'analyse de l'activité, par l'intermédiaire de plusieurs textes courts à rendre individuellement ou en duo au fil des séances.

Un travail final en duo comprenant une analyse fine de l'activité du-de la professionnel-le accompagné-e dans la démarche.

Responsable du module

Sylvie Mezzena

Animation en institution

Principaux contenus et fil rouge du module

Le module d'approfondissement Animation en institution aborde la problématique de l'accompagnement de personnes vivant en institution de manière permanente pour cause de dépendance due à un handicap, une pathologie ou au grand âge, ou, momentanément, en raison d'une décision de justice ou d'une administration. L'institution est considérée sous l'aspect d'un lieu de vie.

Les institutions partenaires de ce module se situent dans les champs de l'éducation du handicap mental, de la vieillesse, de la migration ou du milieu carcéral (les partenariats peuvent varier d'une année à l'autre). Elles ont toutes développé une structure d'animation identifiée comme telle dans l'institution.

Le contenu du module s'organise autour des 5 axes suivants :

1. Le concept d'animation relationnelle,
2. Les outils de médiation comme supports aux activités d'animation,
3. Les événements internes marquant la vie de l'institution,
4. Les liens avec la vie extérieure à l'institution,
5. La réalisation d'un projet d'animation en institution, de sa conception à son évaluation.

Le module est divisé en 3 étapes :

La 1ère étape comprend une partie introductive avec des apports théoriques, des exemples de pratiques d'animation en institution et des temps d'organisation de la 2ème étape. Au terme de cette étape, chaque groupe de 3 à 4 étudiant-e-s aura défini et esquissé un projet d'animation qui aura été négocié avec une des institutions partenaires.

La 2ème étape, d'une durée de 7 semaines, est consacrée à la conception, la réalisation et l'évaluation d'un projet d'animation dans une institution partenaire. Durant cette période, chaque groupe d'étudiant-e-s s'organise de manière autonome. Chaque projet sera accompagné par un-e enseignant-e de l'éesp et un-e répondant-e de l'institution. Un suivi à distance des projets est également prévu via la plateforme e-learning moodle.

La 3ème étape est la restitution et l'évaluation en classe des différentes expériences en présence de l'ensemble des participant-e-s (étudiant-e-s, enseignant-e-s et partenaires terrain). Une aide à la préparation de cette présentation est prévue dans le programme.

L'approche pédagogique, de type socioconstructiviste, favorise l'expérimentation en s'appuyant sur la participation active des étudiant-e-s et leur implication dans les projets. Le module se déroulant partiellement dans des institutions partenaires, il implique des déplacements pour les participant-e-s.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthodes d'enquête, d'intervention ou de communication

Les différents apports du module visent le développement de compétences et l'acquisition de connaissances dans le domaine de l'animation en institution. Ces approfondissements se feront au travers d'apports théoriques et méthodologiques (tels que méthodologie de projet, sens de l'animation, valeurs véhiculées, place des acteurs et incidence des projets d'animation sur le fonctionnement institutionnel, etc.), de présentations d'expériences d'animation en institution (comme, par exemple, les activités d'animation en milieu carcéral ou dans les EMS) et la réalisation concrète d'un projet d'animation dans une institution partenaire.

Objectifs poursuivis

- Prendre connaissance de pratiques existantes et les situer dans leurs contextes institutionnels.
- Imaginer et expérimenter de nouvelles formes d'animation dans un cadre institutionnel.
- Être capable de développer des activités de ce type.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Réalisation d'un projet d'animation en collaboration avec une institution partenaire.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Évaluer les ressources et les contraintes (personnelles, collectives, institutionnelles) déterminantes pour les différents acteurs. (2.3)

Définir et délimiter son propre rôle et celui de ses partenaires dans l'institution et le réseau. (5.1)

Décider d'engager une action et la mettre en œuvre. (7)

S'engager, s'impliquer dans l'action. (7.1)

Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation. (7.2)

Élaborer des hypothèses d'intervention. (7.3)

Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter. (7.4) Construire et mettre en œuvre un projet d'intervention. (7.5)

Assurer la conduite et la continuité de l'intervention. (7.6)

Agir en pratiquant l'évaluation permanente. (7.7)

Savoir mettre un terme à une action et en rendre compte. (7.8)

Faire preuve de créativité en imaginant et développant des actions et des modes d'intervention diversifiés. (9.4)

Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle et sa connaissance du contexte où elle s'insère. (10.2)

Modalités pédagogiques

Implication et présence active tout au long du processus. Participation à l'ensemble des activités demandées. Participation à la présentation finale et à l'évaluation des projets.

Modalités d'évaluation

Élaboration et réalisation d'un projet d'animation dans une institution partenaire. Constitution d'un dossier de présentation et d'évaluation du projet. Présentation des projets devant l'ensemble des participant-e-s (présentation orale accompagnée d'un support visuel).

Activités d'apprentissage réalisées à distance sur la plateforme e-learning moodle.

L'évaluation comprend des parties réalisées en groupe et d'autres individuellement.

Responsable du module

André Antoniadis

Art et Travail social : concevoir et animer des ateliers socio-artistiques

Principaux contenus et fil rouge du module

Le module invite à explorer et expérimenter de nouveaux modèles d'intervention, encourager le processus créatif auprès des publics (qu'ils soient stigmatisés, minoritaires, en situation de handicap ou non) et produire du lien entre les communautés, les groupes et les individus.

Le module invite les participant-e-s à concevoir et animer, dans le champ du travail social, des projets convoquant les arts visuels (photographie, peinture), les arts de la scène (théâtre, danse, performance) et l'art de l'écriture dans une perspective de potentialisation des mouvements d'émancipation.

A partir d'une conversation entre des artistes et des professionnel-le-s du travail social, il est attendu que soient créés des lieux de recherche et d'expérimentation à l'intérieur desquels les enjeux du travail social s'expriment dans toutes leurs dimensions.

Les activités socio-artistiques peuvent initier des transformations significatives auprès des personnes en difficultés. En les invitant dans ces ateliers, ils trouveront des occasions de :

- pratiquer la créativité,
- développer des compétences sociales et techniques,
- conduire une démarche de socialisation,
- questionner le rapport à son propre corps et au corps de l'autre,
- questionner le rapport à l'altérité,
- développer un sentiment d'appartenance,
- poursuivre une construction identitaire,
- renforcer l'estime de soi et la confiance,
- ...

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthodes d'enquête, d'intervention ou de communication

Deux dimensions théoriques modelant l'esprit de ce module d'approfondissement méritent d'être explicitées, soit l'expérience esthétique et la résistance au rationnel :

1. Dans ce module, il est proposé de mettre l'expérience esthétique au cœur de l'action professionnelle. John Dewey, philosophe américain du 20^{ème} siècle, définit l'expérience esthétique comme l'expérience la plus accomplie de l'expérience ordinaire. Une expérience esthétique est une expérience indissociablement intellectuelle, affective, physique et émotionnelle. C'est une expérience qui mobilise une forme spécifique d'attention où toutes les dimensions de l'individu sont mobilisées. Evidemment, l'art ne détient pas le monopole de l'expérience esthétique mais ici, c'est avec l'art que nous vous proposons de fabriquer des occasions de ce type.
2. Selon Théodor W. Adorno, philosophe du 20^{ème} siècle, l'art est en lutte avec la rationalité imposée au monde. C'est justement cette résistance à la pensée contrainte par la rationalité et cette résistance aux obsessions de l'efficacité et de la scientificité qui nous intéressent ici. Le travail social et l'art s'associent pour faire coalition contre ce qu'Edgard Morin appelle la maladie de la raison c'est-à-dire la maladie d'une logique que l'on croit irrévocable, une maladie de la pensée qui ne voit plus le réel.

Objectifs poursuivis

Le module poursuit trois objectifs :

- Identifier les enjeux d'un atelier socio-artistique
- Développer des compétences sur le plan de l'animation d'un atelier artistique
- Conceptualiser un atelier artistique

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Collaboration avec différents artistes (plasticiens, peintres, danseurs, performeurs, etc.) et des institutions sociales et culturelles.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte. (2)

Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale. (6)

Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société. (8)

Intégrer les exigences du travail en partenariat avec d'autres institutions et professions. (5)

Participer à une démarche de recherche. (11)

Modalités pédagogiques

- Workshops
- Création et réalisation de projets
- Partage d'expériences
- Apports théoriques
- Discussions et débats

Modalités d'évaluation

- Participation active durant les cours
- Présentation orale du projet socio-artistique réalisé
- Travail d'approfondissement écrit

Responsable du module

Jean-Marc Roduit, maître d'enseignement, éducateur social, metteur en scène et comédien.

Comprendre l'enfant dans son environnement social

Principaux contenus et fil rouge du module

Les contenus, alliant théorie et travail de terrain, seront abordés selon 4 thématiques :

- La dynamique des relations sociales dans une collectivité d'enfants
- Comment l'enfant voit le monde social
- Les formes d'expression de l'enfant
- L'enfant et sa famille

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthode d'enquête, d'intervention ou de communication

Depuis un certain nombre d'années, l'intérêt, la curiosité et le souci de l'enfance dépassent les sphères de l'éducation familiale et de l'éducation scolaire. L'ensemble des professionnel-le-s du travail social, éducatrices et éducateurs sociaux, assistantes sociales et assistants sociaux, animatrices et animateurs socioculturels sont désormais amené-e-s à rencontrer des enfants soit par leur fonction directe (foyer d'accueil, maison de quartier, garderie, institution spécialisée), soit par leur relation aux familles ou à l'environnement quotidien de ces enfants. Mais qui est cet enfant ? Une connaissance intuitive de l'enfance n'est plus suffisante pour une action professionnelle avisée auprès d'eux.

Tout au long du module, les étudiant-e-s s'exerceront à deux méthodologies d'interactions avec les enfants : l'observation de jeunes enfants dans des crèches garderies et l'entretien individuel avec des enfants d'environ 5-9 ans.

Objectifs poursuivis

Le but de ce module d'approfondissement est d'offrir une palette de connaissances sur l'enfant en développement ainsi que des instruments d'intervention sous forme d'une partie empirique qui amènera les participant-e-s à savoir observer et à interagir avec des enfants dans leur environnement familial.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Les travaux d'observation menés par les étudiant-e-s se réaliseront en crèches garderies, plus particulièrement dans trois Centres de vie enfantine de la ville de Lausanne. Les travaux concernant l'entretien individuel se dérouleront plus particulièrement dans des classes primaires de la ville de Lausanne.

Familiarisation avec des initiatives culturelles destinées aux enfants (à confirmer).

Dans le cadre de plusieurs cours, des enseignant-e-s auront l'occasion de présenter des recherches qu'ils et elles ont conduites, d'autres leurs expériences professionnelles auprès de l'enfant et de sa famille.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale. (6)

Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels. (6.1)

Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'étude ou aux pratiques dans lesquels on est impliqué. (6.3)

Participer à une démarche de recherche. (11)

Adopter une posture de recherche dans toute situation de formation et d'intervention sociale.

(11.1) Utiliser les instruments théoriques et conceptuels adaptés à l'objet. (11.3)

Articuler une démarche empirique à une démarche d'élaboration théorique. (11.4)

Modalités pédagogiques

Cours magistraux.

Séminaires d'articulation autour des thématiques enseignées. Exercices sur le terrain.

Une participation active à tous les cours est exigée.

La présence à chaque exercice et aux séminaires est obligatoire.

Modalités d'évaluation

Travail d'enquête de terrain en petits groupes, donnant lieu, pour chaque groupe, à une présentation orale et à un document écrit.

Responsable du module

Annelyse Spack

Développement local : une approche communautaire du travail social

Principaux contenus et fil rouge du module

Comme individus « situés » dans le temps et l'espace, nous sommes tous et toutes des usager.ère.s, « explorateur.trice.s » et « arpenteur.euse.s » de territoires ! Les quartiers où nous vivons, les rues que nous traversons, les places où nous nous arrêtons, les espaces naturels où nous nous ressourçons... sont autant de territoires qui constituent la « géographie » de nos activités et de nos relations quotidiennes ou exceptionnelles.

Dans la mesure où les individus comme les groupes sociaux interagissent étroitement avec les espaces physiques dans lesquels ils vivent, il paraît essentiel d'intégrer la dimension spatiale aux interrogations et aux actions du travail social : Comment redonner vie à des lieux désertés, oubliés par les pouvoirs publics ? Comment protéger et valoriser le patrimoine naturel ou culturel d'une région ? Comment redonner du pouvoir aux citoyens dans le développement de leur village, de leur quartier, de leur espace de vie ?

Dans ce module, nous encourageons ainsi les étudiant.e.s à changer leur focale d'analyse. Il s'agit de construire l'intervention sociale, non plus à partir des spécificités de certaines catégories sociales (les jeunes, les pauvres, les migrants...) et institutionnelles (CMS, EMS, centre médico-éducatif...) mais à partir des particularités d'espaces où s'inscrivent les pratiques et les usages collectifs (le village, le quartier, la place, la rue...). Nous irons ainsi à la découverte de territoires spécifiques pour en comprendre les forces et les faiblesses, tout en essayant d'élaborer des actions qui s'adressent à l'ensemble d'une collectivité.

S'inspirant de démarches telles que le « développement social local », « l'action communautaire » ou encore les « Agendas 21 », la formation proposée doit, d'abord, permettre aux étudiant.e.s d'identifier, de documenter et d'articuler les différentes dimensions d'un territoire (historique, géographique, politique, sociale...) pour en saisir les opportunités d'action.

La prise en compte de cette complexité, comprise comme l'interaction entre plusieurs dimensions, conduit, ensuite, les étudiant.e.s à dessiner des objectifs d'intervention sociale qui répondent au plus près aux besoins des communautés locales.

Partant du principe que le développement local durable tire sa légitimité, sa durabilité et son succès de l'intégration des attentes et des besoins des populations, la formation introduit une méthodologie de projet qui mobilise les principes et les outils de la démocratie participative.

Le module organise les contenus en trois grandes parties :

Partie 1 : le local au risque de la complexité (diagnostic territorial / approche multifocale, objectifs stratégiques).

Partie 2 : les grands axes du développement durable (histoire, principes et enjeux)

Partie 3 : processus participatifs et territoires (enjeux, démarches et outils de la participation locale)

Approfondissements visés

Le module est une bonne initiation pour toutes les personnes désireuses de mieux comprendre le fonctionnement de la société locale pour y prendre, par la suite, une part active : agent de développement local, responsable d'association, responsable de projet, responsable local d'agenda 21. Il est également un tremplin à une action politique.

Objectifs poursuivis

- Fournir les bases conceptuelles pour appréhender la réalité locale sous l'angle du développement durable, en tenant compte des dimensions sociales, économiques et environnementales
- Intégrer le cadre éthique du développement durable
- Donner une méthode et des instruments pour établir un diagnostic complexe
- Développer les compétences dans la conception de projets en privilégiant une lecture complexe
- Permettre d'agir sur le tissu collectif par une analyse stratégique qui combine les atouts et les opportunités
- Accompagner un projet d'intervention basé sur la participation des usagers

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

La liaison avec des problématiques concrètes et contemporaines est garantie par les contacts entretenus par les responsables du module avec des actrices et acteurs du terrain de diverses disciplines (géographe, ingénieur-e, économiste, architecte, anthropologue, artistes...) ainsi qu'avec divers responsable locaux (élue-s, chef-fe de service, responsable de musée ou d'association).

Compétences visées selon le référentiel de formation

Décider d'engager une action et la mettre en œuvre. (7)

Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter. (7.4)

Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société. (8)

Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des différents acteurs. (8.1)

Favoriser, dans une vision prospective, toute initiative permettant l'insertion et l'intégration des membres d'une société. (8.3)

Évaluer et réorienter l'action. (9)

Évaluer le processus et le résultat de son action en référence aux finalités, buts, objectifs et moyens. (9.1)

Modalités pédagogiques

Plénières et travaux de groupes.

Présentations et tables rondes.

Visites et rencontres sur le terrain (**attention : la majorité des cours ont lieu à Sierre mais des journées peuvent être prévues à Sion, Sembrancher, Monthey, Vevey...**)

Lectures.

Modalités d'évaluation

Participation active à l'ensemble du processus.

Réalisation d'une analyse territoriale (travail intermédiaire)

Préparation d'un projet d'intervention (travail final)

Présentation du travail devant un jury.

Responsable(s) du module

Isabelle Moroni (HES-SO // Valais – Wallis) en collaboration avec Thierry Amrein (Anthropologue)

Handicap : développement de projets en collaboration avec des institutions partenaires

Principaux contenus et fil rouge du module

En s'appuyant sur une étroite collaboration avec des institutions partenaires (structures résidentielles, services, associations, lieux de formation, de travail ou de loisirs), ce module propose à des groupes d'étudiant-e-s de participer à la mise en place d'un projet sur des terrains professionnels se situant dans divers cantons de Suisse romande.

En parallèle, divers approfondissements théoriques dans le domaine du handicap sont proposés: des apports concernant les approches, les déficiences et les enjeux liés au handicap, qui sont autant d'outils mobilisables dans la pratique professionnelle ; la présentation de résultats de recherches impliquant des personnes en situation de handicap, leurs proches et les professionnel-le-s qui les accompagnent ; et enfin l'articulation de ces éléments avec les pratiques et besoins actuels des institutions.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthode d'enquête, d'intervention ou de communication

Les approfondissements visés s'orientent autour de deux axes principaux :

- La gestion de projet dans le champ du handicap
- Des approfondissements thématiques basés sur les enjeux liés aux situations de handicap (intervention en contexte interculturel, vie à domicile, comportements problématiques, communication sociale, approche positive, créativité)

Objectifs poursuivis :

Le module offre aux étudiant-e-s la possibilité d'élaborer ou de s'insérer dans un projet en collaboration avec les acteurs des institutions partenaires (bénéficiaires, direction, professionnel-le-s, proches). Il peut s'agir de projets ordinaires ou extraordinaires (liés à un événement particulier), d'animation, de réflexion sur un thème, d'amélioration d'un dispositif etc. Les thématiques peuvent être très diverses (autodétermination et participation sociale des bénéficiaires, partenariat avec les familles, développement d'outils etc.). Les connaissances et compétences nécessaires à la réalisation des projets seront co-construites par les étudiant-e-s, les partenaires institutionnels, les expert-e-s invité-e-s dans le cadre du module et les responsables de module, sous forme d'ateliers, de cours et de journées sur le terrain.

Le module permet également aux étudiant-e-s d'approfondir leurs connaissances de différents thèmes en lien avec le handicap.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Nous collaborons avec diverses institutions romandes (structures résidentielles, services, associations, lieux de formation, de travail ou de loisirs).

Compétences visées selon le référentiel de formation

Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels. (6.1)

Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant. (6.2)

Construire et mettre en œuvre un projet d'intervention (7.5)

Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des différents acteurs (8.1)

Prospecter, s'informer, se documenter sur les pratiques et expériences auxquelles l'action peut se référer. (9.3)

Modalités pédagogiques

Cours en plénum, travail en groupe, journées sur le terrain, journées de coaching.

Merci de noter que les étudiant-e-s inscrit-e-s dans ce module devront se déplacer de manière régulière sur le terrain avec lequel ils-elles collaboreront. La participation aux projets peut requérir une certaine souplesse dans l'aménagement des horaires.

Modalités d'évaluation

La certification du module sera basée sur :

- La présence obligatoire aux cours et une participation active au module
- La réalisation de trois travaux (un oral et deux écrits) en lien avec le projet en institution

Responsables du module

Annick Cudré-Mauroux & Dominique Wunderle

Insertion socioprofessionnelle et Travail social : des méthodes et des outils pour l'intervention

Principaux contenus et fil rouge du module

Les exigences du marché de l'emploi et les conditions de travail au sein des entreprises rendent difficiles l'accès et les transitions vers l'emploi pour un nombre croissant de personnes. Ces réalités produisent des situations de désaffiliation voire d'exclusion sociale et/professionnelle auxquelles de nouvelles politiques sociales ont tenté de répondre. De nombreux dispositifs d'insertion se sont ainsi développés et proposent aujourd'hui diverses réponses en lien avec les problématiques de chômage, de l'invalidité, de l'aide sociale, de la transition école-métier ou encore de la migration. Ils contribuent à faire du champ de l'insertion socioprofessionnelle un secteur dynamique et créateur d'emplois, doté de méthodes d'intervention originales et de nombreux outils spécifiques.

D'abord situé en marge du travail social, ce nouveau champ professionnel s'en est progressivement rapproché pour en devenir aujourd'hui une composante essentielle, bousculant, questionnant et renouvelant ses pratiques traditionnelles.

Tout en présentant et questionnant ces différentes facettes de l'insertion socioprofessionnelle, le module permettra aux futur-e-s travailleuses/travailleurs sociaux/sociaux d'en acquérir les principales connaissances théoriques et compétences pratiques durant leur formation initiale.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthodes d'enquête, d'intervention ou de communication

Axe I – Fondements et bases théoriques de l'insertion

Dans ce 1^{er} axe, il sera notamment question de l'analyse critique de l'évolution de la valeur « travail » et de ses incidences sur l'identité des individus, dans un contexte de fortes mutations du marché de l'emploi. Il sera également question des concepts clé que sont l'intégration, l'exclusion et l'insertion.

Axe II – Dispositifs, acteurs, processus, modèles et méthodes, outils d'intervention

Le 2^e axe traitera essentiellement la question de l'intervention professionnelle en analysant :

- les processus en jeu,
- les modèles et méthodes (par ex. I.O.D, *supported employment*, *job coaching*, *case management*, etc.),
- les outils (par ex. : TRE, entretien motivationnel, coaching, orientation scolaire et professionnelle, etc.) et leurs effets.

Ce volet permettra aussi d'identifier, de définir et d'illustrer le champ, les dispositifs, les programmes, les mesures et les métiers de l'insertion socioprofessionnelle (par ex. : conseiller en insertion, agent d'insertion, *job coach*, etc.). Les enseignements seront complétés par les contributions de plusieurs actrices et acteurs issu-e-s de divers champs (chômage, action sociale, invalidité, jeunes, entreprise, etc.).

Axe III – Travail de terrain :

Le 3^e axe est celui du travail de terrain mené en groupe, en collaboration étroite avec une institution/entreprise d'insertion de Suisse romande. Concrètement, cette collaboration donnera l'occasion aux étudiant-e-s d'analyser et de proposer des processus, des méthodes et outils d'intervention. Environ un tiers du temps du module est consacré à la réalisation de ce travail.

Objectifs poursuivis

- connaître les principales politiques et dispositifs d'insertion
- connaître les divers-e-s actrices et acteurs et réseaux organisationnels dans le domaine de l'insertion
- rencontrer des actrices et acteurs clés liés à l'insertion de divers publics cibles
- réaliser un travail de terrain en collaboration avec un partenaire de l'insertion
- connaître diverses méthodes et outils d'intervention
- développer, en tant que futur-e travailleuse ou travailleur social, des compétences dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Partenaires terrains :

Diverses institutions d'insertion et entreprises partenaires de Suisse romande

Pour exemple, les partenaires impliqués en 2018-2019 : Bureau d'Insertion Professionnelle – Secteur Asile (Valais), Tremplin (Martigny), ProLog-emploi (Lausanne), Fondation Trajets (Genève), Inizio (Vevey), SeMo (Sion).

Réseau de recherche :

Institut de recherche de la HETS-Valais

Compétences visées selon le référentiel de formation

Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte. (2)

Décider d'engager une action et la mettre en œuvre. (7)

Évaluer et réorienter l'action. (9)

Participer à une démarche de recherche. (11)

Modalités pédagogiques

Apports théoriques et lectures (articles, documents, ouvrages, etc.).

Échanges et débats avec divers invités.

Visites de terrain et rencontres avec des professionnel-le-s de l'insertion.

Travaux pratiques et coaching par les professeur-e-s et les partenaires de terrain.

Le module est développé et animé en collaboration avec la HETS&Sa-EESP.

Modalités d'évaluation

Travail de terrain collectif : rapport écrit et présentation orale en groupe à la fin du module.

Évaluation formative en cours de module de certaines parties du rapport écrit/travail de terrain.

Responsables du module

Jorge Pinho, Marie-Luce Délez, Jean-Charles Rey et Philippe Beuret

Etudes genre et travail social

Principaux contenus et fil rouge du module

Les relations entre femmes et hommes sont aujourd'hui encore marquées par des inégalités que les politiques publiques visent à contrer par diverses mesures, promues notamment par les Bureaux de l'égalité entre femmes et hommes. Sur le plan de l'action sociale, une politique qui se prive des outils d'analyse des rapports sociaux de sexe se voue à n'apporter que des réponses partielles à des problèmes majeurs (tels celui de la pauvreté des familles en situation monoparentale, constituées en grande majorité de femmes avec enfants à charge, ou de la précarisation de l'emploi), avec pour conséquence, sinon une péjoration des situations, du moins le maintien du statu quo.

Dans la perspective des « rapports sociaux » de sexe, les individus ne sont pas seulement impliqués dans des relations interpersonnelles, mais se situent dans un champ de forces sociales qui leur assigne une place différente selon leur sexe. La prise en compte de cette dimension sociale permet de saisir la complexité des situations individuelles et d'élaborer des stratégies appropriées pour y faire face.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthode d'enquête, d'intervention ou de communication

Ce module d'approfondissement propose différentes modalités pédagogiques visant à développer la connaissance dans le champ du genre et du travail social :

- 1) Des cours donnés par des spécialistes portant sur des thématiques spécifiques intéressant le travail social, qui reposent pour certains sur des recherches menées au Suisse
- 2) Atelier de lectures sur les approches en études genre : après un rappel sur l'émergence et le développement des études genre, cet atelier de lecture permettra aux étudiant·e·s d'approfondir et de discuter de différentes approches et conceptualisations du genre.
- 3) Des présentations de terrain par des professionnel·le·s du travail social qui mobilisent une approche féministe / en études genre
- 4) Un séminaire de lectures au cours duquel les étudiant·e·s présenteront et discuteront des articles portant sur le genre et le travail social

Objectifs poursuivis

Dans ce module, il s'agit de déconstruire les stéréotypes de sexe et, au-delà, de percevoir le caractère construit et non pas naturel des catégories du féminin et du masculin, de découvrir que ces constructions expriment des rapports de pouvoir entre les sexes et de mettre au jour les discriminations, parfois « invisibles », qui en découlent.

Plus précisément, le module vise :

- L'acquisition des concepts et des théories permettant d'analyser les rapports sociaux de sexe à l'échelle de la société entière aussi bien que dans des situations particulières, professionnelles prioritairement
- Une appréhension adéquate de la complexité des situations sociales (vécues par les travailleurs et travailleuses du social aussi bien que par les usagères et usagers des services sociaux), faisant la part entre leurs dimensions individuelles et collectives
- Une connaissance et une familiarisation avec l'utilisation de la perspective de genre dans le travail social
- Le développement des compétences réflexives et analytiques susceptibles, sur la base d'une observation fine des terrains de l'action sociale, de transformer les pratiques professionnelles dans le sens d'une réduction, voire d'une éradication des discriminations de sexe
- La connaissance des principales lois et mesures en faveur de l'égalité entre les sexes et l'acquisition des outils rendant possible leur évaluation critique dans une optique constructive et novatrice

À terme, les réflexions menées dans le cours sont susceptibles d'aboutir à l'élaboration de stratégies visant à contrer les mécanismes de discrimination de genre et d'élaborer des actions de promotion de l'égalité entre femmes et hommes.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Les enseignements sont dispensés par plusieurs spécialistes des domaines concernés : enseignant-es et chercheurs et chercheuses inscrit-es dans des réseaux spécialisés en études genre ; professionnel-les travaillant dans divers terrains (violences, éducation sociale, intervention dans les écoles, etc.) et tenant compte de la perspective de genre dans leur pratique professionnelle.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Identifier et analyser les processus sociaux que l'intervention prend en compte. (2)

Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale. (6)

Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation. (7.2)

Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter. (7.4)

Évaluer et réorienter l'action. (9)

Participer à une démarche de recherche. (11)

Modalités pédagogiques

Les enseignements se fondent d'une part sur des connaissances disciplinaires (issues de la sociologie, de l'anthropologie, de l'histoire, du droit, de la démographie, de la psychologie, de l'épidémiologie), d'autre part sur l'apport des expériences d'actrices et d'acteurs de terrain engagé-e-s dans des actions de lutte contre les discriminations de sexe.

Le module alterne cours ex-cathedra, débats, projections de documentaires et séminaires de lecture.

Modalités d'évaluation

Présentation d'un séminaire en groupe à réaliser en cours de module ; écrit individuel à réaliser en fin de module. La présence au cours et une participation active à toutes les séquences du module sont exigées.

Responsable du module

Hélène Martin

La citoyenneté agressée : la place des jeunes dans la ville

Principaux contenus et fil rouge du module

La question qui sous-tend notre module d'approfondissement pourrait être définie comme la remontée de la *précarité sociale*. Cette notion de précarité est comprise comme un déficit d'intégration, une position instable de l'individu, sur l'axe des comportements sociaux (repli, incivilités, violences) sur l'axe de l'insertion sociale (dissociation des réseaux de proximité, avènement d'une société d'individus, affaiblissement des réseaux de protection rapprochée) et sur l'axe d'insertion professionnelle (affaiblissement de la stabilité du salariat, accroissement de la compétitivité et de la demande de qualification, déstabilisation des moins qualifiés etc.).

Nous retiendrons de cette transformation de la question sociale, les effets qu'elle produit au niveau local : sur la jeunesse au sens large, et particulièrement sur les jeunes les moins qualifiés, sur les relations sociales entre différentes catégories de la population et sur l'action des travailleuses et des travailleurs sociaux. Nous examinerons également les réponses institutionnelles mises en place ou projetées, par les pouvoirs publics et la société civile.

Dans ce module, ces questions sont abordées très concrètement par le biais d'une recherche de terrain "grandeur nature" dans l'espace local, plus précisément dans des quartiers et communes de la région genevoise.

NB : D'une année à l'autre et en fonction des terrains retenus, un accent pourra être mis plutôt sur la question de la jeunesse ou plutôt sur la question des relations sociales au sein du quartier.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthode d'enquête, d'intervention ou de communication

Le champ d'intervention principalement retenu est celui de l'intervention collective (TSHM, animateurs et animatrices, centres sociaux de quartier) qui met en avant que l'espace local est l'espace dans lequel se cristallisent concrètement les grandes transformations sociales, parfois très déterminantes et, à la fois, l'espace à partir duquel peut se produire un changement social.

L'étude approfondie de cet espace local par le biais d'un entraînement concret au travail de terrain des étudiant-e-s (immersion et observation participante dans un quartier, repérages des questions problématiques et des partenaires, découverte des dispositifs institutionnels), nous permet d'aborder les problématiques suivantes :

- rupture de formation et difficultés d'intégration de la jeunesse
- incivilités et proximité avec une "culture de la rue", stigmatisation de la jeunesse
- nature des sentiments d'insécurité et dérive sécuritaire
- relations entre les différent-e-s habitant-e-s d'un espace donné
- transformations socio-démographiques des quartiers suburbains
- recomposition de nouvelles solidarités et initiatives d'actrices et acteurs locaux

Objectifs poursuivis

Approfondissement théorique et méthodologique des questions sociales qui occupent notre module.

Connaissance des méthodes liées à l'intervention collective, des dispositifs du travail social de proximité ainsi que des politiques publiques en la matière.

Entraînement concret au travail de terrain dans le champ de l'intervention collective : transposition et utilisation intensive des méthodes de recherche (approche ethnographique) nécessaires aux travailleuses et travailleurs sociaux dans la 1^{ère} phase de l'intervention. Identification des questions sociales problématiques au plan local, traitement des données recueillies, travail de conceptualisation et restitution des résultats à divers publics (actrices et acteurs locaux, TS, grand public).

Entraînement concret au travail en équipe : au sein d'un petit groupe d'enquête en lien avec les travailleuses et travailleurs sociaux locaux au sein du groupe module d'approfondissement.

Entraînement à l'utilisation d'outils de médiation : photo, croquis, site WEB, montages sonores.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Dispositif TSHM et animateurs Maisons de quartier et des lieux d'accueil libre.

Assistants et assistants sociaux avec mandat communautaire et conseillères et conseillers sociaux des CO.

Responsables politiques et responsables des services sociaux municipaux.

Responsables associatifs.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte. (2)

Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société. (8)

Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux. (10)

Participer à une démarche de recherche. (11)

Modalités pédagogiques

Travail autonome en petites équipes accompagnées d'un-e enseignant-e référent-e.

Conférences ex-cathedra, films de fiction et/ou documentaires, lecture d'ouvrages et d'articles.

Mise en valeur de la production collective et de la coopération entre les équipes.

Une certaine souplesse des étudiant-e-s est attendue concernant les horaires de travail et des déplacements sur le terrain.

Modalités d'évaluation

L'évaluation des étudiant-e-s dans le cadre de cette démarche est effectuée sur la base d'un rapport d'enquête constitué collectivement et individuellement au fil du module.

Responsables du module

Monica Battaglini et Laurent Wicht

Le corps dans tous ses états : corporéités et enjeux sociaux de la souffrance

Principaux contenus et fil rouge du module

Dans leurs interventions, les professionnel-le-s du social sont, d'une part, souvent confronté-e-s à la souffrance physique et/ou psychique et, d'autre part, elles et ils mobilisent diverses pratiques et techniques corporelles. Ce module analysera les constructions sociales de la corporéité et de la souffrance en termes d'institutions, de politiques sociales et de rapports sociaux (sexe, classe, domination) ainsi que les moyens mis en œuvre par les professionnel-le-s pour apprivoiser ces différents « espaces du corps ». Quatre thématiques principales seront abordées :

- *Les corps construits, (dé)limités, institués, ritualisés* : corps comme « unité véhiculaire et unité de participation » (Goffman) ; corps « analyseur ou révélateur du statut de l'individu » (lieu privilégié du bien-être, de la précarité ou du vieillissement) (Le Breton) ; sexualité des corps (jeunesse, sport, reproduction) ; rôle des institutions (normes, types de prise en charge du corps, etc.) ;
- *Les corps outils, objets et enjeux de communication* : la mise en scène et les représentations des corps ; les corps des professionnel-le-s ; les corps dans les espaces publics et privés ;
- *La préservation de la santé* : moyens de prévention ; santé des jeunes ; santé au travail ; enjeux en terme de santé publique et de politiques sociales (interventions spécifiques) ;
- *Les corps « défauts »*, la dépendance une notion à questionner : problème social et/ou zone grise des politiques publiques (vieillesse, handicap) ; personnes « dépendantes » et leur insertion dans la communauté (familles, institutions et champs professionnels).

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthodes d'enquête, d'intervention ou de communication

Problématiques sociales.

Champs et méthodes d'intervention professionnels

Contextes d'action.

Méthode d'enquête et communication.

Objectifs poursuivis

- Le premier objectif de ce module est de permettre aux étudiant-e-s d'acquérir des savoirs interdisciplinaires sur le corps et la souffrance et leur appréhension par les intervenant-e-s social-e-s.
- Le deuxième objectif vise l'accroissement des connaissances en matière de pratiques professionnelles par la présentation d'actions entreprises ou de politiques mises en place.
- Découlant de ce qui précède, le troisième objectif est de renforcer les liens avec les terrains (bénévoles et professionnel-le-s).

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Les acteurs et actrices de terrain qui seront sollicité-e-s sont issu-e-s des différents champs professionnels (éducation, animation ou service social) et de différentes régions afin de multiplier les regards sur la prise en charge de la souffrance et de la corporéité.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale. (6)

Décider d'une action et la mettre en œuvre. (7)

Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société. (8)

Évaluer et réorienter l'action. (9)

Participer à une démarche de recherche. (11)

Modalités pédagogiques

Chacune des quatre thématiques verra des contributions théoriques par des spécialistes de différents champs (notamment sociologie, anthropologie, droit, psychologie, travail social) et/ou des apports pratiques (témoignages de professionnel-le-s de l'action sociale, témoignages d'usagères ou d'usagers, mises en perspective empiriques, expérimentations, présentations d'interventions spécifiques, etc.). Un dossier de textes est mis à la disposition des étudiant-e-s, certains sont travaillés en classe.

Modalités d'évaluation

La validation du module sera constituée, en principe, d'une part, par un examen écrit (individuel, sans documentation) sous forme de dissertation sur les thématiques développées en cours.

Et d'autre part, les étudiant-e-s effectueront un travail de groupe d'observations de terrain, elles et ils produiront un travail écrit d'environ 15 pages, rédigé selon les règles de l'écriture scientifique. Ce travail rendra compte du cadre théorique convoqué, de la démarche empirique suivie et de quelques résultats. Une présentation orale (45 minutes) du travail effectué sera faite à la classe.

Responsables du module

Clothilde Palazzo-Crettol, Chantal Bournissen

Les espaces de la psychiatrie / architecture & construction sociale

Principaux contenus et fil rouge du module

La psychiatrie est la rencontre, en un lieu situé, de deux imaginaires.

Pour révéler celui qui sommeille en chacun de nous, il faut se libérer des contraintes rationnelles, continuer à s'étonner et être ouvert à l'expérience. Celui qui est très conformiste, qui reproduit ce qui a existé et qui se glisse dans les moules a une probabilité faible d'être créatif. Le potentiel créatif est également bridé par le contrôle ou l'hyper-contrôle social.

Jean Cottraux, Psychiatre.

La psychiatrie comme discipline médicale et sociale interroge et met en scène la frontière entre le normal et la pathologie, appelé successivement aliénation, folie, maladie, handicap, déviance, trouble psychique ou souffrance existentielle. La psychiatrie trace une frontière réelle et imaginaire.

Une fois créées les catégories qui permettent de nommer, de classer, de mesurer, de hiérarchiser, de recenser la différence, on définit des procédures et on construit les dispositifs de mise à l'écart, de prise en charge, de prise en soin, d'accompagnement. L'asile et la prison constituent les archétypes de ces hétérotopies entendues, comme lieux autres dans et à la marge de la société.

Nous étudierons trois espaces particuliers, celui de la chambre, du jardin et de la place publique en interrogeant leur fonction. Chaque espace rend possible ou impossible certains usages, s'y terrer, s'y mouvoir, exister tout simplement. Ceci permet de comprendre les relations de pouvoir, la force du contrôle social, les dynamiques d'inclusion et d'exclusion qui prennent forme d'abord et/ou aussi dans l'espace.

Chaque construction est la mise en forme sur un territoire donné d'une représentation sociale. La place accordée est toujours le fruit d'un débat, d'une conquête. Toute construction réelle (même la chambre à coucher) a son pendant symbolique et réglementaire donc politique.

Approfondissements visés

Une attention particulière est portée à l'organisation des espaces du travail social. La psychiatrie est donnée à titre d'exemple, qui n'est pas exclusif.

Ce module est recommandé à celles et ceux qui s'engagent dans des institutions comme autant de lieux de vie, dans et à la marge de la société. Nous pensons en particulier aux maisons d'éducation, aux EMS, aux foyers protégés, à la prison.

Il est recommandé également à ceux qui travaillent dans des espaces ouverts, quartier d'une ville, jardin d'enfants, jardin robinson et qui s'intéressent à la place de la marginalité.

Objectifs poursuivis

Le module propose de revisiter et d'interroger l'histoire de la psychiatrie par l'exploration d'un certain nombre de lieux qui lui sont ou lui ont été dévolus. Il s'agit pour reprendre Foucault de décrire une histoire des espaces et des usages qui serait en même temps une histoire des pouvoirs, depuis les grands stratégies politiques jusqu'aux petites tactiques de l'habitat, de l'architecture institutionnelle, de la salle de classe ou l'organisation hospitalière. Il interroge les trois sphères de l'espace : intime (la chambre), culturel (le jardin) et politique (la place publique).

Dans sa dimension politique il devrait convaincre ceux qui s'engagent pour que chacun – quelle que soit sa singularité - ait droit à sa place dans l'espace public, à sa place dans la société. Il ne s'agit pas seulement de comprendre, mais de pouvoir agir en connaissance de cause.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Partie 1 : du dortoir à la chambre / la question de l'intimité
en collaboration le programme d'architecture Psyché.

Partie 2 : jardin réel et imaginaire / la question culturelle
en collaboration avec HEPIA Genève, section architecture du paysage.

Partie 3 : la place publique / la question politique
en collaboration avec le Graap ainsi que d'autres associations d'usagers.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Engager une action et la mettre en œuvre. (7)

Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter. (7.4)

Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société. (8)

Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des acteurs. (8.1)

Favoriser, toute initiative permettant l'insertion et l'intégration des membres d'une société. (8.3)

Evaluer et réorienter l'action. (9)

Evaluer le résultat de son action en référence aux finalités, buts, objectifs et moyens. (9.1)

Le cadre conceptuel est celui du travail social situé. Il porte une attention très grande aux approches spatiales (urbanisme, architecture et aménagement). Il s'agira de faire varier les échelles et d'interroger leurs fondements symboliques, économiques, donc politiques.

C'est un module qui permet de réfléchir aux dimensions spatiales de toutes relations.

Modalités pédagogiques

Cours en plénières, visites et rencontre sur le terrain

Séminaire et atelier collectif

Travail personnel

Lectures obligatoires

ATTENTION : ce module est d'essence romande et mobile, des journées sont prévues à Lausanne, à Genève ou ailleurs. La plupart des cours en Valais a lieu à l'hôpital psychiatrique de Malévoz, à Monthey.

Les travaux de terrain peuvent se réaliser de manière décentralisée dans la région de domicile de l'étudiant.e.

Modalités d'évaluation

Evaluation formative :

- Participation active à l'ensemble du processus,
- Réalisation en cours de module de plusieurs travaux de séminaire in situ,
- Réalisation collective d'une action publique,
- Présentation orale

Evaluation sommative (le détail est précisé en début de module) :

- Présentation devant un jury d'un article illustré de 2 pages A4,
- Un protocole de quelques pages (dessin, plan et maquette),
- Un exposé de quelques minutes

Responsable du module

Gabriel Bender

Limites et enjeux de l'investissement personnel et collectif dans le travail social

Principaux contenus et fil rouge du module

Quelle est la place de l'investissement personnel dans le champ du travail social ? Et comment se construit l'investissement professionnel sur la base de diverses modalités d'engagement personnel ? En milieu institutionnel (prisons, foyers pour adolescent-e-s, EMS) par exemple, les travailleuses et travailleurs sociaux participent à la vie communautaire des résident-e-s ou des pensionnaires auprès desquels ils interviennent. Cette participation les oblige bien souvent à considérer l'ampleur de leur charge professionnelle et à tenir compte de leur situation personnelle pour trouver la juste mesure de leurs investissements auprès des usagers et usagers et de leurs collègues. Ils-elles sont ainsi amené-e-s à redéfinir régulièrement les frontières de leur rôle professionnel, à délimiter les formes de leur engagement personnel et à évaluer le sens de la multitude d'événements qui rythment le « vivre ensemble institutionnalisé » et qui ponctuent les trajectoires de vie des usagers et usagers ; ils-elles doivent constamment trouver la « bonne distance » dans les diverses formes de relation d'aide dans lesquelles ils-elles sont engagé-e-s. Et comment cet investissement se met en scène à travers les différentes interactions, notamment lors des colloques ? Quelles sont les limites personnelles que chaque professionnel-le se fixe, en fonction des sources de son engagement professionnel ?

Ce module problématisera la façon dont les sphères professionnelles et personnelles se conjuguent, se croisent ou se superposent chez les travailleuses et travailleurs sociaux à partir de deux niveaux distincts :

1. Le premier niveau concerne l'implication dans la vie institutionnelle : Quel sens revêtissent par exemple les fêtes d'anniversaires ou calendaires (Noël ou Ramadan par exemple) pour les professionnel-le-s ? Jusqu'où faut-il s'investir pour être un « bon » professionnel ? Comment faut-il par ailleurs gérer les différents moments de la vie institutionnelle ? Comment se mettent en scène les rôles, statuts et fonctions dans les réunions institutionnelles ?
2. Le second niveau concerne l'implication dans la fonction de travailleur ou travailleuse sociale qui dépasse généralement le cadre normatif des relations de travail : Quels impacts ont les changements de la vie personnelle dans l'engagement professionnel ? Et inversement, quels impacts ont les enjeux de la vie professionnelle dans la vie personnelle ? Pourquoi accepter des rapports privilégiés avec certaines personnes accompagnées ou, inversement, à certaines formes de désengagement ? Les sources de l'engagement, qui changent avec les évolutions de la vie personnelle, modifient-elles les régimes d'investissement professionnel ?

Pour répondre à ces questions, un regard anthropologique sur la notion d'investissement personnel et professionnel sera développé, en passant par des éléments théoriques, méthodologiques et expérientiels. Cette approche permettra de comprendre les différents régimes d'engagement des travailleuses et travailleurs sociaux dans l'exercice de leur profession. Les participant-e-s au module seront invité-e-s à mener des séries d'entretiens avec des professionnel-le-s au bénéfice de plusieurs années d'expérience pour identifier la façon dont ces derniers définissent, vivent et analysent leurs propres investissements personnels et relationnels. Une partie des participant-e-s sera invité-e à mener une série d'observations des interactions lors d'un colloque d'une équipe dans le cadre d'une institution du travail social.

Les participant-e-s au module pourront se familiariser avec les enjeux subtils et complexes de l'investissement situations qui évoluent tout au long d'un parcours professionnel ; ils-elles pourront mieux les anticiper en se basant sur les expériences des professionnel-le-s interviewé-e-s ou observé-e-s.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthode d'enquête, d'intervention ou de communication

Place de l'investissement personnel dans la professionnalisation du travail social Importance des rites et des rituels dans le travail social

Croisements, superpositions ou décalages entre processus identitaires des professionnel-le-s et des usagères et usagers

Retour critique et réflexif sur les définitions en situation des sphères personnelle et professionnelle en expérimentant une technique spécifique de recherche qualitative (entretiens approfondis, récits de vie, biographie professionnelle et observations).

Objectifs poursuivis

- documenter la notion d'investissement personnel dans le champ du travail social
- étudier l'importance des rituels dans le quotidien des professionnel-le-s
- comprendre les étapes qui définissent les changements de statut social et leur impact sur l'activité professionnelle
- mesurer la part de l'engagement personnel des travailleuses et travailleurs sociaux lors d'événements collectifs internes ou externes à une institution
- expérimenter une technique d'entretien ou d'observation de recherche

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Avec des professionnel-le-s au bénéfice de nombreuses années de pratique, issu-e-s de différents milieux institutionnels

Avec des équipes de professionnel-le-s issues de différents milieux institutionnels

Compétences visées selon le référentiel de formation

Observer, décrire et restituer les situations et les actions d'individus, de groupes ou de collectivités dans ses différentes dimensions (personnelles, socio-économique, légales, culturelles, politiques). (2.1)

Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation. (7.2)

Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle et sa connaissance du contexte dans lequel elle s'insère. (10.2)

Suivre une démarche méthodologique appropriée à l'objet de recherche. (11.2) Articuler une démarche empirique à une démarche d'élaboration théorique. (11.4)

Modalités pédagogiques

Lectures personnelles et communes. Cours théoriques et conférences. Rencontres avec des professionnel-le-s expérimenté-e-s. Ateliers d'entretiens qualitatifs. Séminaires d'avancement des travaux. Présentations orales.

Modalités d'évaluation

Participation active.

Réalisation d'une série d'entretiens ou d'observations de colloque avec des professionnel-le-s.

Rapport écrit (par groupes de 2).

Présentation orale individuelle d'une partie du rapport.

Responsable du module

Marc-Antoine Berthod

Prévention et information sociale : parole aux TS en formation dans leur diversité de croyances, de religions et de spiritualité.

Principaux contenus et fil rouge du module

Ce module d'approfondissement est conçu pour travailler la compétence 10 du référentiel de formation, soit celle d'identifier, d'intégrer, de mettre en forme et de transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux. Dans cette perspective, en fin du module, les étudiant.e.s organiseront et animeront un événement public autour de la thématique étudiée : parole aux en formation dans leur diversité de croyances, de religions et de spiritualité.

Approfondissements visés

Lors des quatre années académiques précédentes, des étudiant.e.s provenant des quatre écoles du domaine « travail social » de la HES-SO ont investigué les questions « des croyances, de la religion, de la spiritualité en lien avec le travail social laïc » sous plusieurs angles : le fait religieux, la collaboration avec des communautés religieuses, la formation, la jeunesse. Par les interventions d'expert.e.s scientifiques (éthiciens, historien.ne.s des religions, sociologues, psychologues), par la rencontre avec des travailleurs sociaux et celle avec différentes personnalités, différents jeunes, membres ou non d'une communauté religieuse, ainsi que par la visite de lieux culturels et culturels, les étudiant.e.s ont développé des connaissances sur des notions complexes que sont la culture, la religion, la spiritualité, les convictions et la laïcité. Dans le canton laïc qu'est Genève, elles/ils ont mis en évidence que les appartenances à des communautés de croyant.e.s et/ou que des pratiques spirituelles pouvaient être une ressource dans des moments difficiles de la vie, mais également parfois des freins à la relation, voir à l'intégration. Elles/ils ont mis en évidence la nécessité d'ouvrir la parole, le dialogue sur la diversité de croyances au sein de la société, dans les écoles et dans le travail social afin d'accueillir et d'accompagner chacun.e dans la singularité de ses appartenances multiples.

Fort du partenariat avec la Plateforme interreligieuse de Genève dont la mission est justement d'ouvrir un espace de dialogue au sein de la société civile genevoise, l'équipe pédagogique responsable du MAP « prévention et information sociale » a choisi de poursuivre le travail en donnant en cette année académique 19-20, la parole aux étudiant.e.s bachelor en travail social afin qu'elles/ils s'expriment sur leurs valeurs, leurs croyances, leur spiritualité, mais également qu'elles/ils s'expriment sur les expériences professionnelles face à des faits religieux. En allant à la rencontre de leurs camarades de formation, les étudiant.e.s inscrit.e.s dans le MAP auront comme mission de mener des observations sous différentes formes (questionnaires, entretiens, cercles de conversation, world café, etc.) lesquelles une fois analysées serviront à ouvrir des espaces de dialogue entre leurs camarades de bachelor TS, des directions d'institutions sociales et des professionnel.le.s de terrain.

Pour s'y préparer, les étudiant.e.s de MAP suivront des cours d'éthique, d'histoire contemporaine des religions, de droits fondamentaux, de sociologie de la radicalisation, de psychologie sociale, de psychologie, d'ethnopsychiatrie. Elles/ils se sensibiliseront à des méthodes comme l'écoute active centrée sur la détresse spirituelle, le cercle de conversation, la délibération éthique ou l'éthique narrative et elles/ils iront à la rencontre de communautés religieuses.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

La Plateforme interreligieuse de Genève, le Centre intercantonal d'information sur les croyances, les éditions AGORA

Compétences visées selon le référentiel de formation

Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux. (10)

Transmettre, vulgariser et mettre en valeur des informations sociales à l'aide de différents outils de communication et de médiation. (10.1)

Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle et sa connaissance du contexte où elle s'insère. (10.2)

Intervenir dans l'espace public et au niveau des décideurs politiques à propos de toute situation sociale nécessitant un changement. (10.3)

Modalités pédagogiques : cours, lecture et investigation (interviews, observations, etc.) en fonction des étapes suivantes :

Problématisation : les étudiant.e.s du MAP suivront des enseignements et des conférences relatifs à la thématique retenue.

Investigation : en 3 à 4 ateliers, les étudiant.e.s du MAP récolteront des données auprès d'étudiant.e.s en bachelor TS.

Analyse : les résultats des données feront l'objet d'une analyse et d'un rapport permettant de faire émerger les principaux éléments convergents ou divergents à mettre en lumière lors d'un événement public pour mi-janvier 2020.

Conception d'un évènement : les étudiant.e.s concevront d'un évènement pour mi-janvier 2020 à destination des étudiant.e.s en bachelor TS et/ou des directions d'institutions sociales et/pi des professionnel.le.s de terrain.

Promotion et communication de l'évènement : les étudiant.e.s produiront des supports de promotion et de communication par le théâtre, la presse, la photo ou la vidéo, etc. (choix des étudiant.e.s parmi 3 à 4 ateliers proposés).

Organisation et animation d'un évènement : les étudiant.e.s organiseront un évènement pour mi-janvier 2020 et animeront, dans ce cadre, espaces de débats, d'échanges et/ou de discussion.

Modalités d'évaluation

- Participation active à tout le processus prévu par le module d'approfondissement.
- Réalisation des tâches inhérentes à la conception et à la réalisation de l'évènement public en janvier 2020.
- Travail écrit individuel sur la problématique.

Responsable du module

Nicole Lavanchy

Protection de l'enfance et soutien aux familles

Principaux contenus et fil rouge du module

Le module d'approfondissement « Protection de l'enfance et soutien aux familles » vise à permettre aux étudiant-e-s d'acquérir de manière plus approfondie des connaissances, des compétences, des outils, une culture et un état d'esprit réflexif propre à l'exercice d'un métier social, socio-éducatif ou d'animation dans le champ du travail social lié à la protection de l'enfance et au soutien aux familles en difficultés.

Les principaux contenus du module allient théorie et pratique. Ils sont déclinés selon 4 axes thématiques :

- prévention et participation
- protection de l'enfance
- soutien aux familles
- contrôle et émancipation

À travers de l'analyse des contextes, des cadres de travail et des méthodes d'intervention, ces contenus visent l'acquisition de compétences et de connaissances opérationnelles, réflexives et critiques en protection de l'enfance, tout en permettant un transfert des apprentissages à d'autres champs du Travail social. Les contenus permettront aussi de rendre compte des aspects situés du champ avec les questions qui en découlent, du fait par exemple du fédéralisme suisse et des différentiels de politiques publiques cantonales en la matière.

Approfondissements visés

Problématiques et questions sociales, dispositifs légaux et organisationnels, cadres d'action, et méthodes d'évaluation, d'intervention, de coordination et de communication liées au champ.

Différentes dimensions liées notamment à l'exercice de l'autorité parentale et ses limitations, aux accompagnements en milieu familial et en foyer ou en famille d'accueil, aux cadres de l'aide socio-éducative, administrative et/ou contrainte, seront abordées en regard des normes, des contextes sociaux, des pratiques interdisciplinaires et des bases légales en matière de protection de l'enfance. Les notions de mise en danger de l'enfance, de maltraitance, de représentation et de stigmatisation de l'enfance et des familles en difficulté, ainsi que les questions de déviance et de contrôle social seront abordées, dans une perspective réflexive et critique. Des éléments de sociologie liés aux questions familiales viendront compléter les enseignements. Une partie des journées plus spécifiquement liées aux aspects et outils méthodologiques sera dédiée à l'entretien en aide et protection de l'enfance, dans le cadre familial et professionnel. Un accent particulier sera aussi mis sur une sensibilisation réflexive aux outils au travers d'exercices pratiques, de simulations, d'analyse de vignettes cliniques et d'exercices de communication permettant de prendre en compte la complexité des situations.

Objectifs poursuivis

Ce module s'inscrit dans une volonté de permettre aux étudiant-e-s d'approfondir avec divers intervenant-e-s les réponses aux questionnements sur les cadres de références, les connaissances professionnelles et les capacités relationnelles des futur-e-s professionnel-le-s dans les situations où la protection de l'enfance est en jeu et où la recherche de ressources en lien avec le milieu familial est aussi un enjeu social et éthique, en regard des droits fondamentaux des personnes. La prévention y sera aussi abordée dans cette perspective.

Le module vise également à permettre de se familiariser avec les pratiques des professionnel-le-s de multiples secteurs concernés (social, éducatif, judiciaire, sanitaire, autorités diverses) dans leurs pratiques de collaborations interprofessionnelles et interdisciplinaires. De nouvelles questions pratiques, méthodologiques et organisationnelles surgissent par exemple avec le nouveau droit de la protection de l'adulte et de l'enfant depuis janvier 2013, dans un cycle qui a débuté avec la question de l'intérêt supérieur de l'enfant posée par la Convention internationale des droits de l'enfant depuis 1989.

Partenariats pratiques avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Ce module d'approfondissement existe grâce à un partenariat avec des professionnel-le-s du terrain et de directions d'organismes publics ou privés, subventionnés par les cantons et la Confédération. Ces acteurs et actrices lié-e-s aux activités et aux missions d'aide et de soins et/ou de protection des mineur-e-s (éducateurs et éducatrices, assistant-e-s sociaux/sociales, médecins, personnel infirmier, cadres, directeurs et directrices, autorités judiciaires et membres du système de protection des mineur-e-s, etc.) y sont invité-e-s pour y expliciter leurs formes d'actions et pour échanger avec les étudiant-e-s. Ces professionnel-le-s exercent notamment dans des foyers, dans l'action éducative en milieu ouvert, dans des centres de jour, des services de protection des mineur-e-s, des services de consultations et de prévention, des services et associations socio-éducatives, des instances judiciaires et sanitaires, des services de psychiatrie, des services sociaux dans les écoles et des autorités de police.

Des résultats de recherches ponctuelles en lien avec les réseaux d'études des Domaines Travail social et Santé des HES, des Universités sont évoqués pour enrichir les contenus de cours et la réflexivité sur les pratiques.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Collaborer entre professionnels et institutions. (5)

Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale. (6)

Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels. (6.1)

Décider d'engager une action et la mettre en œuvre. (7)

Assurer la conduite et la continuité de l'intervention. (7.6)

Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux. (10)

Modalités pédagogiques

Alternance d'une part entre les apports conceptuels et les éléments référentiels émanant des sciences sociales, humaines, éducatives, psychologiques, pédagogiques, juridiques et méthodologiques dans le champ de la protection de l'enfance et d'autre part entre les réflexions, les connaissances et les points de repère des acteurs et des actrices professionnel-le-s en matière de pratiques de travail social et socio-éducatif. Analyse et évaluations de situations, jeux de rôles, exercices de communications et de simulations d'interventions.

Modalités spécifiques: cours, ateliers, mises en situation, travaux de groupes et conférences, recherche documentaire.

Modalités d'évaluation

L'évaluation comporte plusieurs éléments :

- Un travail par groupe d'étudiant-e-s de co-préparation et de co-animation d'une des journées thématiques, avec le responsable du module et les intervenant-e-s du jour.
- Une évaluation continue durant les ateliers en groupe pour la partie "Méthodologie" du module.
- Une évaluation orale finale et individuelle à partir d'une vignette de situation - avec dossier des cours du module à disposition pour préparation - portant sur la capacité de l'étudiant-e à produire de manière raisonnée et plausible une évaluation de situation, des hypothèses d'intervention et un plan d'action.

Responsables du module

Patricia de Meyer

Regards croisés sur les migrations : genre et interculturalité

Principaux contenus et fil rouge du module

À Genève, la cohabitation de diversités d'origines, nationales, culturelles, socio-économiques et de genre provoque toutes sortes d'effets de discriminations d'une part et, d'autre part des initiatives pour favoriser l'intégration et l'échange interculturel. Nous analyserons les mécanismes d'intégration, de discrimination et d'exclusion liés à la migration et au genre. Pour ce faire, nous interrogerons les politiques publiques et institutionnelles y compris associatives et examinerons quelques mécanismes de discrimination et comment les intervenant-e-s sociaux les analysent et y font face, sans oublier de les situer dans leur contexte socio-politique. Nous aborderons tout particulièrement les problématiques que rencontrent des migrant-e-s ou des personnes issues de la migration ou encore des institutions qui les comptent dans leurs publics. Nous insisterons sur les aspects liés à l'accueil. Nous privilégierons les outils de travail social qui facilitent l'*empowerment* et le dialogue interculturel. Le module prévoit une diversité d'approches : sociologie, anthropologie, droit, psychologie sociale et pédagogie interculturelle. L'approche intersectionnelle (qui favorise des regards croisés) sera privilégiée comme outil d'analyse des effets des migrations internationales en termes de rapports sociaux au niveau interindividuel et collectif. Le module prévoit que les étudiant-e-s travaillent en partenariat avec une ou des institutions genevoises et proposent une intervention en lien avec la thématique. Cette intervention est conçue et réalisée par les étudiant-e-s qui construiront collectivement un projet et **auront recours à l'outil du théâtre de l'opprimé-e**.

Le module est construit selon 4 axes: un enseignement théorique et méthodologique sur l'intersectionnalité (construction de regards croisés) (axe 1) ; un enseignement théorique en lien avec la question des migrations, ses effets en termes d'intégration, de discriminations et de marginalisation, ainsi qu'au genre et à l'intervention interculturelle (axe 2); un accompagnement des projets en lien avec la réalisation d'une intervention dans la cité (axe 3); un enseignement sur un outil de médiation, le théâtre de l'opprimé-e, en lien avec l'intervention dans la cité (axe 4).

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnelle, contextes d'action, méthodes d'enquête, d'intervention ou de communication

L'analyse intersectionnelle sera envisagée comme un outil de travail à acquérir et approfondir pour, notamment comprendre les phénomènes de discrimination.

Les étudiant-e-s seront à même de déceler les politiques qui sous-tendent des actions diverses d'intégration ou de discrimination.

Les étudiant-e-s seront amené-e-s à développer des compétences méthodologiques (méthodologie de projet) exerceront un outil d'intervention et de sensibilisation puisé dans les méthodes du théâtre de l'opprimé-e.

Objectifs poursuivis

- appréhender la complexité des appartenances et des identités dans un contexte de rapports de pouvoir, de classe, de genre, etc., face à l'interculturel, la discrimination, le racisme et le sexisme
- saisir la spécificité des pratiques d'intervention interculturelle dans leurs dimensions individuelles, collectives en sachant les situer dans les politiques publiques et/ou institutionnelles.
- promouvoir et valoriser toute potentialité individuelle ou collective favorisant la participation sociale et l'empowerment des personnes ou des minorités
- comprendre le dialogue entre minorités et majorités
- se situer par rapport aux trajectoires de migrant-e-s remises dans leur contexte géopolitique et historique.

- mener un projet et mettre en œuvre une intervention (théâtre de l'opprimé-e) auprès d'un public cible déterminé en lien avec les questions d'éducation, de formation et de migration. Evaluer et valoriser l'expérience
- exercer la négociation tant avec les partenaires extérieurs à l'école qu'au sein du groupe classe

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Les partenariats varient à chaque édition.

Réseau local de compétences de la HETS : InterMigRa. Partenaires institutionnels et associatifs : institutions favorisant l'empowerment et la prise en charge collectifs.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Prendre en compte les différents déterminants de l'organisation dans une situation sociale donnée. (3)

S'organiser, anticiper, mener de front plusieurs activités. (3.4)

Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société. (8)

Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des différents acteurs. (8.1)

Évaluer et orienter l'action. (9)

Faire preuve de créativité en imaginant et développant des actions et des modes d'expression diversifiés. (9.4)

Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux. (10)

Transmettre, vulgariser et mettre en valeur des informations sociales à l'aide de différents outils de communication et de médiation. (10.1)

Modalités pédagogiques

Notre approche met en lien apprentissages cognitifs, rapport personnel à l'objet et compétences d'action. Le programme prévoit une alternance entre apports théoriques, mises en situation, analyses de situation, exercices interactifs, rencontres avec partenaires de terrain et élaboration personnelle (journal de l'apprenant-e). Nous mettons l'accent sur le dialogue et la rencontre aussi bien à l'intérieur du groupe d'étudiant-e-s qu'entre les étudiant-e-s et la cité ainsi qu'avec des organismes partenaires. La présence est obligatoire à l'ensemble des activités du module. Les étudiant-e-s sont amené-e-s à partager leurs connaissances en matière de migration acquises avant le module, des connaissances préalables sont donc bienvenues.

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait sur les 4 axes du module. Elle articule une partie individuelle (analyse de situation écrite d'une part, et intervention théâtre d'autre part) à des parties collectives écrites (réflexion et mise en perspective, du projet d'intervention dans la cité et de sa mise en œuvre). L'ensemble des évaluations permet l'attribution des 15 crédits ECTS au terme du module.

Responsables du module

Marie Anderfuhren et Alejandro Mackinnon

Intervention dans l'espace urbain : sens et potentiel d'une action intergénérationnelle

Principaux contenus et fil rouge du module

C'est sur le « vivre ensemble » dans l'espace public urbain que va porter l'interrogation de ce module.

Dans l'espace public, quatre, voire cinq générations se côtoient, se croisent, se rencontrent et échangent. Comment peuvent-elles cohabiter en bonne intelligence dans cet espace commun et de proximité ? Comment chaque génération occupe l'espace public urbain ? De quelle manière, les professionnel-le-s de l'action sociale s'impliquent et agissent pour promouvoir l'échange intergénérationnel, qui peut contribuer à réduire les clivages sociaux ? Nous tenterons de répondre à ce questionnement par une approche théorique d'abord, méthodologique et empirique ensuite où les étudiant-e-s développeront des outils de conduite de projets participatifs, de médiation entre différents acteurs de terrain, pour aboutir à une intervention concrète dans la cité.

Dans cette perspective, le module d'approfondissement intergénérationnel invite les étudiant-e-s à repérer les espaces « bâti », « vécu » et « social » afin de poser un diagnostic social. Pour ce faire, il-elle peut compter sur l'appui d'une institution sociale et/ou culturelle du quartier. Sur la base de ce diagnostic, il-elle va élaborer, construire, réaliser avec différents partenaires une action intergénérationnelle et la communiquer à divers publics.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthode d'enquête, d'intervention ou de communication

- Problématiques et thématiques sociales : cohabitation, de différentes générations notamment, dans un même espace social donné.
- Champs d'intervention professionnelle : quartier ou commune.
- Méthode d'enquête, d'intervention et de communication : immersion dans un quartier, enquête ethnographique visant à identifier les demandes sociales du quartier relatives ou non à la question intergénérationnelle, cartographies sensorielles, traitement des données récoltées, émergence d'une problématique ou d'une thématique sociale ; conception, organisation et réalisation d'un projet d'action dans l'espace d'un quartier ou d'une commune, avec les actrices et acteurs concerné-e-s (habitant-e-s, commerçant-e-s, services, etc.) ; travail de réseau, développement des stratégies de communication vers l'extérieur.

Objectifs poursuivis

Axe « thématique » : acquérir des notions théoriques sur l'intergénérationnel. Situer les apports théoriques, les enjeux du travail social et de la thématique intergénérationnelle en relation avec les terrains professionnels et les actrices et acteurs d'un quartier.

Axe « conduite et promotion de projet » : expérimenter la construction de projets, l'utilisation d'outils conceptuels relatifs à la méthodologie de projet.

Axe « intervention dans la cité » : développer des capacités à réaliser une action dans l'espace social d'un quartier ou d'une commune.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Les partenariats de terrain envisagés sont : les institutions et organisations sociales, médico-sociales, scolaires, culturelles, associatives d'un quartier, des partenaires publics et privés.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte. (2)

Collaborer entre professionnels et institutions. (5)

Décider d'engager une action et la mettre en œuvre. (7)

Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société. (8)

Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux. (10)

Modalités pédagogiques

Le programme prévoit en alternance des apports théoriques, des exercices interactifs, et un travail de terrain mené en équipe. Il s'agira plus précisément : d'expérimenter les outils méthodologiques (enquête de terrain, collaboration avec des partenaires institutionnels et des habitants, conduite de projet) et de développer des stratégies de communication par le développement d'outils de communication (média, journée-événement, rapport écrit).

Modalités d'évaluation

Fiche de lecture (travail en groupe).

Dossier retraçant les différentes étapes de l'action (travail de groupe).

Regard critique professionnel et personnel dans une posture réflexive (travail individuel).

Responsables du module

Ulrike Armbruster Elatifi, Danièle Warynski, Sylvia Garcia et Marc Breviglieri

Aspekte der Sexualität in den Berufsfeldern der Sozialen Arbeit

Hauptinhalte und –zusammenhänge des Moduls

Sozialarbeitende werden - sowohl implizit als auch explizit - auf vielfältige Weise und in allen ihren Arbeitsfeldern mit Themen der Sexualität konfrontiert. Obwohl in der heutigen Gesellschaft Sexualität allgegenwärtig scheint, sind auch Professionelle der Sozialarbeit und der Sozialpädagogik zuweilen schlecht auf Situationen im Berufsalltag vorbereitet, die ein vertieftes Wissen zu Sexualität verlangen.

Vorgesehene Vertiefungen

Einerseits gilt es, das Thema Sexualität angemessen in die Beratung von Jugendlichen, Familien, SeniorInnen und Menschen mit Behinderungen miteinzubeziehen, andererseits kommen Sozialarbeitende durch ihren Beruf mit Tabu-Bereichen wie z.B. sexueller Gewalt, sexwork oder Schwangerschaftsabbruch in Berührung.

Im Sinne eines unverkrampften Umganges ist es wichtig, Themen der Sexualität auch gegenüber Menschen, die betreut, beraten und begleitet werden, anzusprechen und nicht unbewusst eine zusätzliche Tabuisierung herbeizuführen. Damit dies gelingt, benötigen Sozialarbeitende sowohl Feingefühl für individuelle Bedürfnisse, wie auch Kenntnisse über rechtliche, berufsethische und institutionelle Rahmenbedingungen. In einer multiethnischen Gesellschaft ist es zunehmend wichtiger, ein Grundverständnis für religiöse, kulturelle, schicht- und geschlechtsspezifische sexuelle Codes und Tabus zu haben. Die Auseinandersetzung mit der Wechselwirkung zwischen biologischen Grundlagen und kultureller Prägung von Geschlechterrollen und Geschlechtsidentitäten erfordern Wissen über Trans*, Homo* und Inter*, und stellen sozialarbeiterische und sozialpädagogische Einflussmöglichkeiten zur Diskussion.

Angestrebte Ziele

Sozialarbeiterisches und interdisziplinäres Grundlagenwissen rund um die menschliche Sexualität erwerben (Zentrale Erkenntnisse aus Psychologie, Pädagogik, Recht, Soziologie und Humanbiologie).

Historisch und kulturell unterschiedliche Zugänge zu Sexualität und damit verbundenen Tabus verstehen.

Den unterschiedlichen Umgang mit Sexualität in verschiedenen stationären und ambulanten Institutionen kennen lernen, wahrnehmen und vergleichen.

Aspekte der Sexualität mit Menschen jeglicher Altersstufen und mit verschiedensten Hintergründen angemessen thematisieren können.

Als Professionelle die vorhandenen Beratungsangebote und Fachstellen kennen.

Aufbauen und Fördern der Zusammenarbeit mit Vertretern anderer Berufsfelder.

Sexualität als grundlegende menschliche Ausdrucksform verstehen und anerkennen.

Eigene und fremde Grenzen erkennen, schützen und - wo nötig - verändern können.

Die eigene Haltung zu den verschiedenen Aspekten der Sexualität reflektieren und begründen können.

Voraussichtliche Partnerschaften mit Praktikern des Berufsfeldes und/oder Forschungsprojekten

Es werden Praxis- oder Forschungsprojekte in Zusammenarbeit mit Professionellen durchgeführt. Die Inhalte sind auch abhängig von den Interessen, Fähig- und Möglichkeiten der Studierenden.

Angestrebte Kompetenzen gemäss Studienplan

Gesellschaftliche Situationen und Prozesse, die eine Intervention nötig machen, erkennen. (2)

Eine professionelle Beziehung mit Personen und Gruppen aufbauen und weiterentwickeln. (4)

Interdisziplinär und interinstitutionell zusammenarbeiten. (5)

Sich beruflich und persönlich positionieren und die eigene Arbeit kritisch hinterfragen. (6)

Pädagogische Methoden

Zusammenarbeit mit spezialisierten Fachstellen, theoretische Inputs, Transfer zum Berufsalltag, Projektarbeit, Studierendenreferate, Fallbeispiele, Filmmaterial, Diskussionen und persönlicher Austausch.

Evaluationsmodalitäten

Präsenz an den Unterrichtstagen, Mitarbeit an einem Projekt.

Bearbeiten eines Fallbeispiels und schriftliches Dossier zu einem Vertiefungsthema.

Le document par écrit peut être réalisé en français.

Modulverantwortliche

Ursula Christen

Résumé en français

Les aspects de la sexualité dans les champs du travail social :

Dans tous les champs du travail social, les actrices et acteurs professionnel-le-s sont confronté-e-s au thème de la sexualité, soit dans les consultations quotidiennes des jeunes, avec les familles, les migrant-e-s, les personnes en situation de handicap ou encore les personnes âgées, soit face à des phénomènes marginalisés comme la prostitution, la violence sexuelle, ou l'homosexualité, trans* et inter*.

Dès lors, les professionnel-e-s doivent non seulement connaître le cadre légal, mais aussi l'évolution historique et culturelle dans ce qui est véhiculé comme la sexualité normale, ses propres valeurs et préjugés. À côté de la formation théorique, l'approfondissement se fait par la participation à un projet de terrain et par une présentation orale. Le travail écrit demandé peut être réalisé en français.

Violences dans le champ social : outils de prévention, d'intervention et de gestion

Principaux contenus et fil rouge du module

En introduction au module, nous voulons favoriser une dynamique de groupe permettant la confiance et la bienveillance, dans la mesure où une implication personnelle importante est requise dans l'entier du module.

Approches théoriques de la violence : au travers de différentes approches disciplinaires, appréhender les définitions, origines, formes, conséquences et sens de la violence ; commencer une réflexion en lien à la violence institutionnelle ; avoir une base théorique commune qui permette de cheminer ensemble au travers de l'entier du module. Un travail de lecture préparatoire est demandé avant le début du module. Des informations à ce propos sont transmises par courriel quelques semaines avant le début du module.

Moi, travailleur ou travailleuse sociale, comme auteur-e, victime ou témoin de violence : à partir de mises en situation concrètes ou symboliques, d'expériences personnelles apportées par les participant-e-s, d'apports théoriques intégrés, engager un processus de co-construction du savoir (savoirs, savoir-être, savoir-faire), permettant à chacun-e de se positionner et d'agir face à la violence, qu'on en soit auteur-e, victime ou témoin.

Aspects légaux et juridiques associés aux situations de violence : prendre connaissance de la LAVI et de ses applications, au travers d'apports théoriques et d'analyse de situations concrètes ; questionner ses représentations de la violence à la lumière d'apports statistiques et juridiques.

Prévention et gestion de la violence de personnes avec des déficiences intellectuelles : connaître le rapport à la violence des personnes avec des déficiences intellectuelles ; reconnaître les signes avant-coureurs de la violence ; appliquer des techniques pour prévenir la violence (désescalade de la violence) ; appliquer des techniques physiques sans danger pour la personne et pour soi-même ; rétablir la relation après la crise.

Maltraitance et abus sexuels sur les enfants et les adolescent-e-s... des maux et des remèdes : repérer les signes qui permettent de dépister la maltraitance et les contextes dans lesquels elle survient ; s'approprier des moyens pour aider l'enfant à passer du silence à la parole ; questionner la position de l'intervenant-e professionnel-le face à ces situations : explorer les résonances et ressentis de l'intervenant-e ; déterminer les moyens d'établir un réseau professionnel collaborant pour protéger l'enfant.

Violences au sein du couple et familiales : connaissances thématiques générales (définitions, formes, différence entre conflits et violence, typologie, cycle de la violence, emprise, épidémiologie, connaissances du réseau spécialisé, travail sur les représentations et préjugés) ; détecter les situations de violences au sein du couple indépendamment de la position occupée (victime, auteur-e, témoin) ; orienter ces situations auprès des services spécialisés de prise en charge ; travail sur la posture professionnelle qui vise à clarifier son territoire d'intervention, tout en devenant expert-e de la détection et de l'orientation..

Suicide et intervention de crise : comprendre ce que signifie « délimitation du suicide et des comportements suicidaires » ; identifier et se familiariser avec l'intervention de crise auprès de personnes suicidaires et la *postvention* (dispositifs et mesures d'accompagnement après une tentative ou un suicide avéré).

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthode d'enquête, d'intervention ou de communication

Dans leurs pratiques professionnelles, les intervenant-e-s sont aujourd'hui confrontés-e-s à diverses situations de violence, que ce soit en tant que témoin, victime, ou auteur-e. Que cette violence apparaisse au sein du couple, qu'elle touche les enfants, ou qu'il s'agisse d'abus, de maltraitements, ou encore qu'elle soit auto-infligée, ces situations peuvent être gérées grâce à des compétences particulières que nous proposons de développer dans ce module d'approfondissement.

Objectifs poursuivis

Les objectifs sont multiples. Il s'agit tout d'abord de permettre aux participant-e-s de réfléchir et de se positionner face au phénomène de violence. Cela leur permet d'identifier leurs propres résonances liées à la violence. Ils et elles peuvent prendre conscience des émotions en jeu, lorsque des situations de violence sont vécues dans leurs contextes professionnels. Ce module leur permettra d'aborder plusieurs formes de violence auxquelles elles et ils pourront être confronté-e-s : violences au sein du couple, violence familiale, abus, maltraitance, conduites auto-dommageables, tentatives de suicide, suicides. Il leur donnera aussi des outils d'analyse et de gestion face à ces formes de violence. Étant donné la forte implication personnelle des travailleurs et travailleuses sociales dans l'intervention en cas de violence, les premières sessions de ce module inciteront les étudiant-e-s à réfléchir à leur propre rapport à la violence, avant de découvrir les sessions dites thématiques (violences conjugales et familiales, maltraitance et abus sexuels, suicide et intervention en cas de crise).

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Les actrices et acteurs du terrain sont invité-e-s comme intervenant-e-s auprès des étudiant-e-s du module. Elles et ils animent ainsi certaines sessions du module en fonction de leur expérience et de leur expertise précise dans le domaine de la violence. Des chercheur-e-s sont aussi invité-e-s à intervenir et à présenter l'état actuel des données dans leur domaine.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Observer, décrire et restituer les situations et les actions d'individus, de groupes ou de collectivités dans ses différentes dimensions (personnelles, socio-économiques, légales, culturelles, politiques, ...). (2.1)

Formuler le problème que l'intervention prend en compte dans sa complexité. (2.2)

Étayer son analyse en se référant à toute théorie ou concept pertinent. (2.4)

Adopter des attitudes favorisant la dynamique relationnelle et l'autonomie des personnes. (4.3)

Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'étude ou aux pratiques dans lesquels on est impliqué (6.3)

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, analyses de situations, exercices pratiques, jeux de rôles et échanges en commun d'expériences.

Modalités d'évaluation

Évaluation intermédiaire : écrite, individuelle. À rendre au mois de novembre, selon l'échéancier distribué en début de module. Les points attribués à cette évaluation représenteront un tiers des points totaux.

Évaluation finale orale : en duo, sur la base d'une situation reçue la veille de l'examen par intranet.

Responsables du module

Rita Bauwens, Christophe Flühmann et Fernand Veuthey